



Informations destinées au patient

Dialyse en vacances

Secrétariat de néphrologie,

tél: 02 477 60 50

fax: 02 477 62 30

E-mail: vakantiedialyse@uzbrussel.be



Universitair Ziekenhuis Brussel

Envie de vacances?

Etre en dialyse et voyager? C'est tout à fait possible. Mais à certaines conditions:

- Tout d'abord, votre médecin néphrologue doit donner son accord! Si votre état de santé ne le permet pas ou en cas de dialyse compliquée, le médecin peut aviser de reporter le voyage.
- Il faut trouver un centre de dialyse situé à proximité de votre lieu de vacances, ce qui limite les destinations possibles ainsi que les genres de voyage.
- Il faut planifier vos vacances au moins trois mois à l'avance. Par conséquent, un voyage de dernière minute est exclu.

Comment faire votre demande?

• Choisissez la période ainsi que la destination de vos vacances tenant compte de la proximité d'un centre de dialyse. Nous possédons une liste de centres de dialyse dans le monde entier. Vous trouverez également ces informations sur internet:

- www.eurodial.org (centres de dialyse européens)
- www.globaldialysis.com (mondial)

Ces listes ne s'expriment pas sur la qualité des centres. N'hésitez pas à contacter les centres qui vous intéressent, pour vous informer sur leur fonctionnement.

- Remplissez notre formulaire "Demande de dialyse de vacances", et remettez-le nous. Si vous n'avez pas précisé de centre de dialyse de préférence, nous pouvons vous faire une proposition.
- Dès que votre choix est établi, nous envoyons une demande officielle de réservation + les documents nécessaires au centre de dialyse.

ENVIE DE VACANCES?

Signalez-le au moins 3 mois à l'avance. L'organisation d'un voyage prend du temps et certains centres sont vite complets. Au plus tôt l'on s'y prend, au plus grandes sont les chances de partir.

- Ne faites pas de réservation définitive pour le voyage tant que vous n'avez pas reçu **de confirmation par écrit** du centre de dialyse de votre choix.
- Un dossier complet, comprenant la demande officielle, un dossier médical complet, votre liste de médicaments, ... vous sera remis lors de la séance de dialyse à l'UZ Brussel qui précède votre départ en vacances.

Aspects financiers

- En Belgique, vous avez accès à tous les centres sans frais supplémentaires. Il ne faut pas d'autorisation préalable de votre assurance maladie (mutualité).
- Pour le remboursement des soins à l'étranger, la plupart des mutuelles offrent une assurance complémentaire 'voyage', type:
 - carte européenne d'assurance maladie (CEAM) pour les pays européens,
 - Mutas ou World Assistance Card pour les pays non européens.

En fonction de votre affiliation, le centre de dialyse peut envoyer les factures directement à l'assurance ou vous demander d'avancer les frais (avec remboursement après le payement).

Comme les frais sont souvent très élevés (dialyse, certains médicaments comme l'EPO, transport), nous vous conseillons de bien vous informer à propos des modes de remboursement auprès de votre compagnie d'assurance.

Cela peut dépendre aussi d'autres facteurs, tels que :

- le début de votre affiliation à l'assurance,
- le paiement des cotisations,
- le paiement de l'assurance complémentaire.

Les taux de remboursement peuvent également varier:

- selon le pays,
- limite de nombre de traitements remboursés (souvent 15 / an),
- remboursement nul ou limité des frais de transport,
- remboursement nul ou limité des médicaments coûteux (tels que l' EPO).

Préparatifs au niveau médical.

- Avant de partir, un test sanguin (hépatite, VIH, etc.) et un test de dépistage pour SARM et CPE (bactéries hospitalières) seront effectués. Ces examens seront répétés après votre retour.
- Assurez-vous que vous pouvez continuer votre régime alimentaire pendant vos vacances : **l'apport limité de liquide**, de potassium et de phosphore.
- Les médicaments que vous devriez recevoir pendant la dialyse, seront commandés et administrés par le personnel infirmières du centre de dialyse de votre destination.
- Il est de votre responsabilité d'emporter votre traitement habituel, **en quantité suffisante** pour toute la durée du voyage. Placez-les dans votre bagage à main quand vous prenez l'avion et demandez un certificat médical pour éviter des problèmes avec les contrôles de bagages.
- Chaque centre de dialyse a son propre fonctionnement et utilise parfois d'autres équipements. Veuillez-vous conformer aux règles du centre.
- Etes-vous sur la liste d'attente pour une greffe rénale ? Si vous partez à l'étranger, vous n'êtes probablement pas disponible pour une opération pendant vos vacances. N'hésitez pas à prendre contact avec le coordinateur ou l'infirmière de transplantation avant de partir.



Garantie de réservation

Votre réservation dans le centre de votre choix peut être refusée ou annulée pour plusieurs raisons:

- une infection virale telle que hépatite, VIH, ...,
- une contagion de bactéries multirésistantes (MRSA, CPE, ...),
- une complication médicale,
- vous n'avez pas de fistule AV,
- le centre n'accepte pas de vacanciers ou n'a pas de place,
- une réservation tardive,
- vous n'avez pas d'assurance qui couvre les frais.

Comment régler votre dialyse après le retour ?

- Si vous partez moins d'un mois et nous connaissons votre date de retour, le planning habituel (horaire) de votre dialyse reste gardé. Contactez-nous au moins un jour à l'avance en cas de changement.
- Si vous partez plus d'un mois, nous ne pouvons pas garantir votre place dans le planning. Vous devez nous contacter avant votre retour, pour discuter des possibilités.

Formalités administratives

- **Une bonne assurance annulation** est recommandée. Ainsi, vous pouvez récupérer (certaines) dépenses s'il faut annuler votre voyage pour des raisons inattendues (par ex. médicales). Mentionnez que vous êtes en dialyse et vérifiez soigneusement les conditions dans ce cas et si vos compagnons de voyage sont inclus dans la police.
- Si vous êtes en **congé de maladie**, vous devez mentionner les dates de vos vacances à votre caisse d'assurance maladie pour éviter des inspections dans cette période. Pour certains pays, le médecin de la mutuelle doit donner son autorisation préalable. Informez-vous bien à l'avance.

Participer aux voyages de notre service hémodialyse

Chaque année, notre service organise de sa propre initiative un voyage vers une destination ensoleillée, quelque part en Europe. Vous pouvez y participer seul ou en compagnie de votre famille et/ou des amis. Ce voyage a généralement lieu en automne.

Vous êtes accompagné par notre personnel infirmier/soignant mais si vous êtes très dépendant de l'aide, on demande de prévoir un compagnons pour vous aider.

Notre personnel se fera un plaisir de vous aider avec les transports vers le centre, les contacts sur place, vos questions ou vos problèmes éventuels.

Si vous êtes intéressé, demandez plus d'informations et un formulaire d'inscription à l'infirmière.



À RETENIR

- Si vous voulez voyager, demandez tout d'abord l'accord de notre néphrologue.
- Soumettez le formulaire "demande vacances dialyse" dûment rempli, au moins trois mois avant votre départ au personnel infirmier.
- Si vous partez plus d'un mois en vacances, votre horaire dans notre centre n'est plus assurée. Vous devez vous renseigner avant votre retour sur les possibilités.
- Pour les dialyses de vacances à l' étranger: informez-vous d'abord comment votre assurance maladie rembourse les frais et s'il y a une restriction de nombre de dialyses et de frais de transport et de médicaments (entre autres l'EPO).
- Ne réservez votre voyage qu'au moment de confirmation par écrit du centre de dialyse de votre destination.
- Prenez une assurance annulation qui accepte des personnes avec une maladie/ un traitement chronique . Mentionnez que vous êtes en dialyse.
- Mettez-nous au courant, au moins un jour à l'avance, si la date de retour prévue, change.

Vos notes :

.....

.....

.....

.....

Des questions? Contactez-nous.

Hémodialyse,

tél: 02 474 92 21

Lundi – mercredi – vendredi	de 7 h à 17 h 30
Mardi–jeudi	de 7 h à 15 h 30
Samedi	de 7 h à 13 h
Dimanche	fermée

Cette brochure est purement indicative et fournit de l'information de nature générale. Toutes les techniques, les applications, ou les risques ne sont pas inclus. Des informations complètes adaptées à la situation de chaque patient individuellement, peuvent être fournies par le médecin.

Prise partielle ou complète du texte n'est pas autorisé.

Pour vos commentaires sur cette brochure: patientinformatie@uzbrussel.be

UZ BRUSSEL

Brussels Health Campus

Laarbeeklaan 101

1090 Brussel

tel: 02 477 41 11 – www.uzbrussel.be – info@uzbrussel.be

Edition: Novembre 2017

Editeur responsable: Pr Dr M. Noppen